

## FORMATION

### « CVS et groupes d'expression : Améliorer l'implication de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées »

**PUBLIC** : Membres des CVS ou groupes d'expression des établissements du réseau, les professionnels et les usagers

**PREREQUIS** : aucun

**MODALITES ET DELAIS D'ACCES** : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles.

**DURÉE** : 1 journée- 7 heures

**DATE** : jeudi 17 octobre 2024 de 9 :30 à 12 :30 et de 13 :30 à 17 :30

**LIEU** : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

**FORMATEUR** : Catherine ETIENNE, Consultante

**MODALITES D'EVALUATION** : Questionnaire sur les acquis

**COÛT DE PARTICIPATION** : 200 euros (400 euros pour les non adhérents) comprenant la prise en charge du repas – pour les personnes accompagnées, veuillez nous contacter

**INFORMATIONS** : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – [suely.gentier@sante-habitat.org](mailto:suely.gentier@sante-habitat.org) / Tél. : 06 33 82 17 52

#### Objectifs pédagogiques :

L'enjeu de cette formation-action d'une journée est de permettre à la fois aux professionnels et aux usagers de créer les conditions pour que les instances de consultation soient dynamiques et productives.

Elle se propose alors de contribuer à :

- S'assurer d'une compréhension partagée des objectifs des différentes instances, comme de la place et du rôle attendu de chacun au sein de celles-ci ;
- Penser ensemble la participation réelle de tous les acteurs, professionnels, usagers ayant des intérêts, des niveaux de formation, des savoirs faire et des savoir être différents ;
- Améliorer la connaissance par les représentants des usagers des outils nécessaires à leur mission, autant auprès de leurs pairs que lors des réunions du CVS ou groupes d'expression.

## Méthodes pédagogiques :

- Favoriser l'analyse en partant de l'expérience concrète des participants
- Encourager l'expression orale dans un cadre de formation bienveillant
- Mobiliser l'expérience de tous les participants à partir de leur place et de leur rôle
- Mettre en pratique un espace de rencontre favorisant le croisement de perceptions et d'expériences pour un travail de co construction

## PROGRAMME

### Le matin

#### Objectifs opérationnels :

- Repérer les enjeux des participants et clarifier cette notion d'enjeu en lien avec la question du pouvoir d'agir
- Rappeler le cadre législatif des instances de consultation : objectifs et fonctionnement
- Clarifier le rôle et la place de chacun(e), usager comme professionnel,
- Définir les conditions nécessaires à un travail collaboratif

#### Déroulement :

- Travaux en sous-groupes : identification à partir des expériences des stagiaires, des réussites et des problèmes rencontrés, à partir d'une grille de « récolte »
- Focus théoriques et méthodologiques en fonction des besoins des participants :
  - Les instances de participation existantes et leur complémentarité
  - Les différents niveaux de participation
  - Les notions d'avis, de propositions, de décision et de co décision, de validation
  - La posture des professionnels dans ce type d'instance
  - La question de la représentativité : représenter un collectif, un intérêt commun
  - Les méthodes d'implication et d'animation
- Identification des ateliers thématiques de l'après-midi à partir des « problèmes » rencontrés :
  - L'importance de définir un problème de la manière la plus opérationnelle possible (apports sur cette notion selon « l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs » créée par Yann Le Bossé) et exercices de définition
  - Constituer les sous-groupes

## L'après midi

### **Objectifs opérationnels**

- Elaborer des pistes de solution aux problèmes concrets rencontrés
- Définir les critères d'une coopération effective : Identifier les conditions à réunir pour réussir à mieux faire ensemble (professionnels et usagers) de ces instances un outil dynamique dépassant la seule obligation légale.

### **Déroulement**

- Ateliers thématiques à partir d'un guide de travail s'inspirant du modèle en 4 axes de la démarche DPA PC
- Restitution des travaux
- En grand groupe : à partir des travaux réalisés en sous-groupes, capitaliser les critères d'une coopération effective
- Evaluation à chaud du stage

### **Intervenante :**

Catherine Etienne, consultante et formatrice depuis 30 ans dans le secteur social et médico-social, notamment sur la question de la participation des personnes accompagnées. Membre fondateur de l'association ANDA DPA qui diffuse les travaux de Yann Le Bossé en France, formatrice en DPA PC. Auteur d'articles dans des revues et ouvrages consacrés à la participation et sur l'approche DPA PC.